



Le 16/10/2015

Diane La Phung



[Accueil](#) » [Région](#) » La rénovation, axe majeur de développement durable et économique

## La **rénovation**, axe majeur de développement durable et économique

Publié dans le numéro [3591](#) par [Diane La Phung](#)

Tweeter 1

J'aime Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.



En **Picardie**, 74% des habitations sont des logements individuels, appartenant à 65% par des propriétaires occupants.

À quelques semaines de la 21e conférence climat (COP 21) qui se déroulera à Paris, la 6e édition des Journées de l'habitat durable prend une toute autre dimension, puisque le bâtiment représente l'un des secteurs où l'enjeu est le plus fort, tant au niveau des économies d'énergies, que d'un point de vue économique.

Sur l'ensemble du territoire picard, débats, conférences et visites de sites ont permis au grand public de rencontrer des experts de la **rénovation** énergétique mais également des particuliers ayant effectué des travaux de ce type.

Avec plus de 800 000 logements individuels dont 55% ont été construits avant la première réglementation énergétique, la **rénovation** représente aujourd'hui un enjeu incontournable pour l'économie du territoire.

### Mobiliser les particuliers

« L'objectif de ces dix jours qui englobent également la fête de l'énergie est de mobiliser un maximum de gens sur les trois départements. Plus de 53 animations sont programmées, dont des visites de sites qui montrent concrètement les effets de la **rénovation** », explique Bertrand Veron, coordinateur au sein de l'Ademe.

Très médiatisée, la **rénovation** suscite beaucoup d'attente chez les particuliers. Si les travaux d'isolation entraînent entre 30 et 60% d'économie d'énergie, Bertrand Veron pointe cependant l'importance d'agir avec méthode.

« Il faut être conscient qu'il y a des étapes à respecter et que la **rénovation** énergétique ne peut pas tout. Il est important d'agir d'abord sur les comportements avant de miser sur l'efficacité énergétique. Ensuite, et seulement après ces deux premières étapes, on peut aborder les énergies renouvelables », précise-t-il. Une stratégie qui repose aussi sur les conseils des professionnels du bâtiment qui, de plus en plus ont pris conscience du potentiel de ce marché.

« Il faut absolument initier plus de coordination entre les corps d'état et miser sur la cohérence entre les artisans pour atteindre les objectifs en terme de performances énergétiques, la formation est un point clé pour cela », assure Bertrand Veron.

## Un enjeu économique fort

Si les organisations professionnelles du bâtiment ont bien compris les enjeux de la **rénovation** en **Picardie**, la Région est, elle, précurseur dans ce domaine, avec la mise en place du Service public de l'efficacité énergétique (SPEE).

Cette initiative, unique en France, a vocation d'accompagner la mutation de l'habitat picard.

Aujourd'hui le parc de logement est globalement plus ancien que la moyenne nationale, et contribue à 82% aux émissions de l'habitat.

La Région a pour objectif de réduire ces émissions de 18% d'ici à 2020. Pour cela, le **Picardie Pass rénovation**, lancé en 2014, doit, dans un premier temps, rénover 2 000 logements jusqu'en 2017 avec des réductions des consommations d'énergies de l'ordre de 50 et 75%.

« Les premières **rénovations** viennent de se terminer. Nous comptons actuellement 44 chantiers en cours de réalisation ou terminés », précise Vincent Piboulet, directeur de la régie régionale SPEE. Trois de ces chantiers seront présentés lors des Journées de l'habitat durable.

Après un diagnostic établi par les techniciens de la **rénovation**, un plan de travaux est proposé aux propriétaires.

Le technicien suit ensuite le chantier jusqu'à la réception des travaux. En cas de problème de financement, le **Pass rénovation** propose une avance remboursable à la suite des travaux, grâce aux économies d'énergie réalisées.

« Au départ il a été compliqué de mobiliser les artisans autour d'appels d'offres, beaucoup manquent de temps. Nous sommes dans une phase test qui sert à valider le process, il est normal qu'il y ait quelques ajustements, mais globalement, nous remplissons parfaitement nos objectifs », ajoute le directeur du SPEE. À la fin de l'année, entre 500 et 700 logements individuels ou en copropriété devraient avoir bénéficié de travaux pour un montant total de 13 millions d'euros.

« Au jour d'hui, les demandes viennent globalement d'une classe intermédiaire, d'ouvriers et d'employés. Seul 20% émanent de la classe supérieure », note Vincent Piboulet.

En plus des 33 emplois liés à la régie, le **Picardie Pass rénovation** a pour objectif de créer 650 emplois dans le secteur du bâtiment d'ici à deux ans.

« Nous souhaitons vraiment développer le **Picardie Pass rénovation** et atteindre les habitants les plus ruraux. D'ailleurs la Poste va devenir opératrice du dispositif sur les territoires pilotes », annonce Vincent Piboulet.

## Rénovation, convaincre par l'exemple

À l'occasion des Journées de l'habitat durable, Marcel et Bertille Dekervel, habitants de Boves, ont ouvert leur pavillon construit en 1974, qui a bénéficié d'une importante **rénovation** thermique en 2013. Le couple a réalisé une première série de travaux d'isolation à l'achat de cette maison de 120 m<sup>2</sup>, en 1985. « Nous avons un budget limité mais nous avons donc renforcé l'isolation de la toiture avec de la laine de verre, celle des murs avec du polystyrène et nous avons installé un plancher chauffant », explique Marcel Dekervel. Des travaux qui permettent aux propriétaires d'effectuer un gain de 40% d'économie d'énergie par rapport à la situation initiale. Dix ans plus tard, les propriétaires se raccordent au gaz et installent une chaudière basse consommation, ainsi qu'un insert pour établir un mix énergétique. En 2013, Marcel Dekervel se tourne vers l'Ademe pour discuter d'un projet de **rénovation** thermique plus conséquent. Il est alors orienté vers le service info énergie. « J'avais déjà une petite idée de ce que je voulais faire, mais j'avais besoin de conseils et que l'on m'informe des dernières normes en vigueur », précise le propriétaire. Luc Carpentier, conseiller info énergie, réalise un bilan thermique simplifié qui permet de mettre en valeur les zones de déperditions. Les murs (23,27%), le vitrage (21,94%), la ventilation (23,10%) et le toit (11,96%) représentent les points les plus sensibles. Une fois ce bilan présenté à Marcel Dekervel, le conseiller info énergie a pu le guider, notamment dans ses choix de matériaux et des épaisseurs à mettre en place. En novembre 2013, le pavillon entre dans une troisième phase de travaux pour un montant total de 48 000 euros. Le toit est surélevé et isolé avec 26 cm de laine de verre, les menuiseries sont remplacées, une ventilation double flux et une chaudière à condensation sont installées, ainsi qu'un chauffe-eau solaire. Le couple bénéficie d'un crédit d'impôts de 30%, d'une aide de 700 euros du conseil régional et de 5 000 euros de l'État. Côté facture, les propriétaires ont pu observer une baisse effective de 30% ainsi qu'une baisse significative des ponts énergétiques. Des données satisfaisantes qui ont conduit à faire de la demeure du couple Dekervel une maison témoin pour appuyer la mise en place du **Picardie Pass rénovation**.